

Texte et photos : Julie Molière



Écoquilles en bois d'une part, maisons en paille de l'autre. L'éco-hameau sort progressivement de terre. Un lotissement intégré au village, mais bâti sur des valeurs communes de respect de l'environnement.

Éco-hameau :

ensemble on va plus loin !

« Seul on va plus vite,
mais ensemble on va
plus loin ».
(Proverbe Africain)



Le projet a démarré en 2007. Anne-Marie, entourée d'une quinzaine de personnes, imagine un lieu de vie, ouvert sur l'extérieur, mais où primeraient écologie, entraide et qualité de vie. Aujourd'hui, 6 maisons sont sorties de terre près de Surgères, en Charente-Maritime, et le projet est bien amorcé ; sans doute même un modèle du genre.

Trouver un terrain à lotir, adapté aux exigences de l'association et exempt de toute nuisance extérieure, n'aura pas été chose facile, mais en 2008, le lieu est enfin choisi. Il s'agit d'un terrain comportant 14 parcelles, avec un pré permettant de planter un jardin commun. Commence ensuite une longue bataille avec les instances administratives pour obtenir la liberté de choix architectural pour chacun (pas facile pour l'obtention d'un permis de lotir) et le droit de créer une phyto-épuration collective, en cohérence avec la généralisation de toilettes sèches prévue dans la Charte de l'éco-hameau. « Nous avons dû batailler aussi pour expliquer notre démarche, explique Anne-Marie, actuellement présidente de l'association. Nous ne sommes ni une secte, ni des intégristes de l'écologie ! D'ailleurs, la proximité du village était une priorité : nous ne voulions pas vivre repliés sur nous-mêmes. » Heureusement, certaines personnes soutiennent le projet et en premier lieu, le maire de Saint-Martin-de-la-Coudre, M. Fouet.

UNE BELLE AVENTURE HUMAINE

Dès le projet amorcé, deux membres de l'association s'implantent en location sur la commune, bientôt rejoints dans les environs par 6 autres.

« Le fait d'être sur place facilite amplement le bon déroulement des opérations et permet aux voisins de mieux nous connaître ». En 2010, une SCL est constituée, ce qui permet l'acquisition d'un bois tout proche. Le groupe apprend à se connaître et à se souder. « Depuis le début de l'aventure, il y a eu, comme dans tout projet, quelques sorties et de nouvelles entrées. Les situations personnelles ou professionnelles exigeant parfois des changements de cap ! Malgré tout, un noyau solide a permis que ces changements se fassent dans de très bonnes conditions. À ce jour, nous sommes 6 hommes, 7 femmes et 1 enfant (9 "célibataires" et 2 couples). Si nous avons en commun de partager, évidemment, tous les points qui apparaissent dans la Charte, nous avons aussi nos différences qui sont autant de richesses à découvrir. La moyenne d'âge des adultes est de 55 ans ! Heureusement nous sommes dans un village qui compte quelques jeunes couples avec enfants. Néanmoins nous aimerions accueillir sur les terrains qui restent disponibles des "jeunes". À noter que l'école (toute neuve !) est sur la commune, à 2 km du lotissement. »

Enfin, en juillet 2011, les premiers coups de pelleuse marquent le début de la viabilisation, suivie en septembre, du dépôt du premier

permis de construire. En mars 2012, 9 compromis de vente sont enfin signés. « Notre relation avec Frédéric Bessonnet, le lotisseur, a toujours été basée sur la confiance. Sans cette confiance, nous n'aurions certainement pas pu aboutir – nos engagements mutuels n'étaient qu'oraux malgré l'enjeu important pour lui comme pour nous. Il y a eu des moments de découragement pour certains, notamment pour trouver les fonds nécessaires, mais l'avantage d'être plusieurs, c'est que si l'un d'entre nous montre du découragement, les autres sont là pour le rebooster ! »

LA LIBERTÉ DES CHOIX CONSTRUCTIFS

Sur la maquette du lotissement, on distingue 14 constructions individuelles, ainsi que l'édification d'une maison commune, permettant la pratique d'activités, et l'organisation de fêtes, repas de famille ou autre, pour les habitants. Début 2012, les entreprises sont sélectionnées : constructeur d'écoquilles, charpentier, maçon, électricien, plombier, fabricant de cuves de récupération d'eau, poseurs de panneaux solaires thermiques... « Dans la mesure du possible, en fonction de nos choix constructifs, nous faisons intervenir ces mêmes entreprises sur plusieurs maisons. Chacun intervient plus ou moins



Les écoquilles, en forme de coque de bateau renversée. Celle d'Alain, intègre un mur en bois cordé derrière une véranda : des rondins de bois bien secs noyés dans un mortier de chaux. Le mur apporte de l'inertie appréciable à cette construction légère. Cette maison est aujourd'hui en vente.



sur sa propre maison, selon ses compétences et ses disponibilités. »

Les constructions sont de trois types : les maisons en bois-paille, celles en ossature bois et les écoquilles. Il est question également de construire une maison ronde en bois. Pour apporter une unité architecturale au site, tous se sont engagés à avoir un peu de bardage bois, des enduits et un rappel de bois cordé. En septembre 2013, nous avons pu visiter le site lors d'une visite organisée par le Cluster Éco-habitat du Poitou-Charentes.

LES ÉCOQUILLES

Ces maisons en bois sont en forme de coque de bateau renversée (voir Habitat Naturel n° 38), utilisant les matériaux locaux ou recyclés. L'une d'elles, celle d'Alain, dispose d'une verrière sur un mur de bois cordé, permettant d'apporter de l'inertie à la construction. Cette maison est aujourd'hui en vente ! Avis aux amateurs.

LES MAISONS EN PAILLE

Elles ont été construites par le spécialiste de la paille, Eddy Fruchard, formateur agréé



À gauche, la maison en paille de Philippe et Marie est en cours de finition mais déjà habitée.



La maison d'Anne-Marie est quasiment terminée.



Le poêle est l'unique moyen de chauffage de cette maison parfaitement isolée en paille.

« Pro-Paille » par le Réseau Français de la Construction Paille (Les Compailleurs). Le principe constructif de son entreprise « Bois et Paille » consiste généralement à monter une structure poteau-poutre avec assemblages de charpente traditionnelle et un remplissage en petites bottes de paille par l'extérieur. Les murs sont comprimés à l'aide de sangles, avant enduisage en terre ou en chaux (ici, tout a été enduit en chaux). L'étanchéité à l'air et au vent est particulièrement soignée. « Lorsque la charpente traverse les murs, comme c'est le cas ici avec les casquettes, il faut attendre plusieurs mois avant de finir les enduits, afin que toutes les fissures qui doivent se produire soient apparentes (le bois ne travaille pas comme l'enduit à la chaux). Il faut ensuite reprendre ces fissures avec des adhésifs ou des joints adaptés avant de passer une autre couche d'enduit pour garantir l'étanchéité à l'air de la maison. » L'une des trois maisons en paille actuellement en construction associe la technique de l'ossature bois à celle de la structure poteau-poutre. Les toitures sont isolées en ouate de cellulose insufflée.

LA MAISON D'ANNE-MARIE

La maison d'Anne-Marie est terminée et habitée. C'est là que se passent la plupart des réunions et repas communs pour l'instant, mais également là que terminent les visites du site. C'est aussi un lieu de convivialité pour les artisans du chantier. « Au départ, j'avais opté pour une construction en brique monomur, dont j'avais déjà expérimenté le confort, et de



Anne-Marie a sollicité un ami artiste pour les finitions. On note l'arrondi autour des fenêtres, seule trace visible de l'isolation en paille.

La 3^e maison en paille, celle de Marie-Michelle, en chantier. La première couche d'enduit a été posée.



Une belle vitrine pour la construction bois/paille.

plain-pied, raconte Anne-Marie. Mais j'ai finalement opté pour une maison en paille et je ne le regrette pas! J'ai même pu réaliser des chambres sous les combles en mezzanine, ce qui n'était pas prévu au départ! Il reste juste à finir la construction de la petite serre, qui jouera le rôle de sas thermique.» Équipée d'un chauffe-eau solaire et d'un petit poêle à bois de 4-6 kW, sa conception bioclimatique et sa bonne isolation garantissent un excellent confort hiver comme été. La consommation de bois n'a pas dépassé un stère pour l'hiver! Pour cette maison de

156 m² habitables, la construction est revenue à 230 000 € TTC.

À côté, la maison de Philippe et Marie est un peu moins avancée, mais déjà habitée. Il reste à finir tous les aménagements et finitions intérieurs, au gré des possibilités. La troisième maison paille est en pleins travaux. C'est celle de Marie-Michelle, qui habite en attendant chez Anne-Marie pour pouvoir suivre ses travaux: c'est ça l'entraide! « Cet été, nous avons également hébergé Pierrette, qui avait trop chaud

dans son écoquille, raconte Anne-Marie. Il va falloir trouver des solutions pour augmenter l'inertie de cette petite maison et mieux la protéger du soleil, on ne réussit pas toujours tout du premier coup! Mais ce qui est passionnant, c'est d'apprendre, et de mettre en pratique nos principes. Je pense que de montrer que ça marche, c'est la meilleure façon de convaincre les gens des bienfaits de l'éco-construction. »

Hélioterre accueille les visiteurs les 1^{ers} et 3^e samedi de chaque mois. N'hésitez pas! ■

